



Communiqué

NON TITULAIRES Ouvrir grand la porte

Par son ampleur, par la précarité qu'il engendre, par les infractions au Statut qu'il constitue, le non titulariat dans la Fonction publique représente un enjeu majeur.

Depuis toujours en pointe sur celui-ci, la CGT ne peut que se féliciter qu'une nouvelle négociation soit ouverte, qui a débuté hier.

Il est clair que ce processus de concertation est également le fruit des luttes unitaires.

Dans la séance du 22 juin présidée par Georges TRON, la CGT a mis en avant ses 4 axes revendicatifs principaux :

- ⇒ Mettre en œuvre une loi de titularisation, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives.
- ⇒ Encadrer de manière stricte le recours aux non titulaires pour en diminuer drastiquement le recrutement.
- ⇒ Améliorer les conditions de reclassement des non titulaires au moment de leur titularisation.
- ⇒ Renforcer les droits sociaux, la reconnaissance des qualifications, la cohérence de gestion, etc. des agents non titulaires.

Même si bien des questions demeurent en suspens, même si bien des divergences sont toujours présentes, des portes paraissent entrouvertes. Le secrétaire d'Etat a lui-même évoqué « *un plan de titularisation ciblé et progressif* ».

En tout état de cause, rien ne se fera sans une mobilisation solidaire de tous les instants.

Une pétition de la CGT Fonction publique circule déjà. Il faut s'en emparer massivement **(1)**.

Un projet de loi est annoncé pour la fin de l'année : faisons en sorte qu'il corresponde à nos légitimes exigences.

Montreuil, le 23 juin 2010

(1) Elle est signable en ligne sur le site de l'UGFF – CGT
www.ugff.cgt.fr rubrique **PETITIONS**